



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département ESSONNE - Canton MENNECY

Mairie de Gironville-sur-Essonne

20, Grande Rue – 91720

Tel : 01.64.99.52.18

Courriel : mairiegironville91@gmail.com

Site : www.gironville-sur-essonne.fr

AFFICHAGE DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

Les Membres du Conseil Municipal de la
Commune se réuniront en séance ordinaire
dans la salle polyvalente

le VENDREDI 20 MARS 2020
à 20 h 00

ORDRE du JOUR

- 1) Installation des conseillers municipaux,
- 2) Élection du maire,
- 3) Détermination du nombre d'adjoint,
- 4) Élection des adjoints,
- 5) Lecture de la chartre de l'élu local,
- 6) Délibérations relative aux compétences déléguées au Maire par le Conseil Municipal conformément à l'article L2122-22 du CGCT.
- 7) Délibération relative aux indemnités de fonction du Maire et des Adjoints.
- 8) Délibération relative aux délégations de compétences et de signatures aux adjoints.
- 9) Délibération donnant au comptable responsable du centre des finances publiques de la Ferté-Alais une « autorisation permanente et générale de poursuites ».
- 10) Désignations des délégués aux diverses commissions communales.
- 11) Désignations des délégués aux différents syndicats extérieurs à la Commune.
- 12) Désignations des délégués aux commissions du PNRGF.

Fait à Gironville-sur-Essonne, le 16 mars 2020.

Le Maire, Alain JOYEZ